



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la World Young Women's Christian Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La World Young Women's Christian Association est un mouvement mondial de défense des droits des femmes qui touche 25 millions de femmes, de jeunes femmes et de filles dans le monde entier. À l'occasion de la présente soixante et unième session, notre mouvement demande collectivement aux décideurs de veiller à ce que leurs politiques et mesures qui visent les secteurs de l'économie et du travail participent largement au respect des droits fondamentaux de TOUTES les femmes, jeunes femmes et filles. Il est avéré que lorsque les femmes sont plus nombreuses à travailler, les économies connaissent la croissance. Par conséquent, l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes est essentielle pour l'égalité des sexes, les droits des femmes, l'élimination de la pauvreté et une croissance économique inclusive pour tous.

Le développement économique entraîne souvent un coût élevé, en particulier pour les femmes, les jeunes femmes et les filles. Sur la plupart des marchés du travail, les femmes et les jeunes femmes demeurent sur un pied d'inégalité par rapport aux hommes. Elles font pourtant montre d'innovation, d'esprit d'entreprise et de créativité afin d'atténuer ces inégalités économiques. Partout dans le monde, nous créons des petites entreprises dans les économies formelles et informelles, nous payons les frais de scolarité de nos enfants et nous aidons nos familles à opérer la transition vers des moyens de subsistance durables. Les organisations de femmes et de jeunes nous soutiennent afin de changer nos vies et nos communautés. Or, pour bon nombre d'entre nous, les inégalités intrinsèques aux structures capitalistes mondiales nous empêchent de parvenir à la sécurité économique.

Nous vivons dans un monde où ceux qui ont les moyens financiers et techniques peuvent immédiatement acheter des produits et services auparavant hors de portée. Les fossés économique et numérique marginalisent les autres, ce qui entraîne à la hausse les taux de pauvreté extrême, d'insécurité économique et de violence économique, qui touchent les femmes, les jeunes femmes et les filles de manière disproportionnée. La mondialisation implique également que ceux qui le peuvent soient en mesure de s'installer là où des emplois sont disponibles car l'emploi est constamment délocalisé là où les employeurs peuvent tirer un maximum de bénéfices. Lorsque les hommes émigrent pour travailler, nous sommes souvent laissées pour compte dans des communautés qui n'ont pas accès à l'emploi, aux soins de santé et à l'enseignement supérieur. Pourtant, l'amélioration de l'éducation des femmes et des filles contribue à l'augmentation de la croissance économique. Lorsque les familles migrent ensemble, les femmes, les jeunes femmes et les filles sont davantage exposées au risque de violence, notamment la violence sexuelle et la traite.

Lorsque nous sommes en mesure d'accéder au marché du travail, nous sommes payées beaucoup moins que les hommes. Nous sommes les dernières embauchées et les premières licenciées et nous sommes souvent exclues des syndicats. Nos compétences professionnelles sont fréquemment méconnues et sous-évaluées. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a estimé qu'en l'absence d'action ciblée, l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes ne sera pas atteinte avant 2086 (« Les Femmes au travail, Tendances 2016 », Genève : Organisation internationale du Travail, 2016). Cette attente est trop longue. Nous devons mettre fin à cette injustice dès maintenant pour pouvoir construire

l'existence que nous méritons et jouir des droits fondamentaux qui nous sont garantis. L'égalité économique des femmes est bonne pour les affaires.

Sur les marchés du travail formel ou informel, nous ne bénéficions d'aucun soutien lors de l'accouchement et après celui-ci. Nous sommes membres des ménages les moins privilégiés et demeurons les principales dispensatrices de soins aux membres de nos familles. Non seulement nos tâches domestiques, pourtant essentielles, sont invisibles et non rémunérées, mais on attend également de nous que nous trouvions un équilibre entre travail domestique non rémunéré et longues heures de travail rémunéré. Nous sommes perçues comme des consommatrices plutôt que des détentrices de droits, et les politiques économiques qui nous ciblent nous incitent souvent à acheter plus plutôt qu'à assurer notre droit à la sécurité économique. Il est évident que les structures de pouvoir économique bénéficient directement aux hommes privilégiés au détriment des milliards de femmes, jeunes femmes et filles qui sont considérées comme rien de plus que de la « main-d'œuvre bon marché ».

Les femmes, les jeunes femmes et les filles envisagées comme des citoyennes de seconde zone dans de nombreuses sociétés se sentent continuellement victimes de discriminations dans les domaines politique, social et économique. Bon nombre d'entre nous sont poussées vers le secteur informel de l'économie, où l'absence d'accès à la protection de l'emploi ou de travail décent constitue une menace pour notre sécurité et notre santé. Dans les pays sous occupation militaire ou en conflit, l'inégalité économique est encore plus dramatique. Les femmes, les jeunes femmes et les filles sont doublement pénalisées par les structures patriarcales au sein de leur société et par la brutalité de l'occupation ou du conflit lui-même. Dans ces conditions, nous nous trouvons face à une plus grande probabilité d'exploitation économique, et notre vulnérabilité est aggravée par l'absence d'autorités capables de protéger nos droits.

Pour la majorité des femmes, des jeunes femmes et des filles, la discrimination fondée sur le sexe et le genre coïncide avec la discrimination fondée sur la race, l'appartenance ethnique, la religion, la santé, l'état civil, l'âge, la classe, la caste, les capacités, la situation administrative, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ce qui plonge un grand nombre d'entre nous, victimes de marginalisations multiples, dans la pauvreté, au sein d'un système économique mondial qui privilégie la richesse et les hommes. Des millions d'entre nous travaillent comme employées de maison dans des conditions dangereuses et précaires, dans lesquelles nous sommes particulièrement vulnérables aux violations de nos droits. Pour celles qui sont autochtones, la violence économique qui résulte de la perpétuation de l'attitude colonialiste se manifeste par le vol de nos territoires, de notre eau et de nos ressources. Lorsque nous luttons pour les protéger, nous risquons des poursuites, qui creusent encore notre marginalisation économique. Celles qui sont membres des communautés LGBT sont victimes de discrimination et exclues des prestations familiales, et subissent une violence au travail en raison de discriminations fondées sur leur orientation sexuelle et leur identité de genre.

Avec la mondialisation, ces problèmes se sont multipliés et ont atteint de nouveaux niveaux. Le développement des entreprises multinationales qui opèrent en dehors de leur pays d'origine et dans les pays où les coûts de la main-d'œuvre sont faibles est particulièrement problématique pour les femmes, les jeunes femmes et les filles. Nous voyons comment la législation du travail les prive de leur accès à des informations sur leurs droits fondamentaux et de recours judiciaires essentiels.

L'affaiblissement des institutions publiques et l'existence de la corruption dans les pays aggravent ces difficultés. En conséquence, les femmes, les jeunes femmes et les filles n'ont nulle part où se tourner pour obtenir justice et assurer la protection de leurs droits fondamentaux.

À la World Young Women's Christian Association, nous créons, défendons et transformons le leadership intergénérationnel et partagé des femmes, des jeunes femmes et des filles. Grâce à nos efforts collectifs, nous obtenons le soutien et la confiance nécessaires pour rompre avec les rôles que la société a profondément ancrés en nous. Notre mouvement est essentiel pour soutenir les femmes, les filles et les jeunes femmes et les aider à revendiquer leurs droits et à bénéficier de leur protection. À la lumière de nos préoccupations quant à l'évolution du monde du travail, nous enjoignons les décideurs d'adopter des mesures pour garantir ce qui suit :

- Que des mécanismes complets et efficaces de responsabilisation soient créés pour protéger toutes les femmes et jeunes femmes sur tous les lieux de travail;
- Que les droits fondamentaux et les normes du travail soient mis en œuvre pour protéger les femmes, les filles et les jeunes femmes qui participent au marché du travail officiel et parallèle;
- Que des directives strictes, des réglementations et leurs processus de suivi pour le secteur informel et le travail domestique soient renforcés pour protéger les droits des femmes, des jeunes femmes et des filles;
- Que les lois et les pratiques des États Membres qui promeuvent et encouragent la discrimination dans les économies et au sein des mains-d'œuvre soient récusées. Il s'agit notamment, mais non exclusivement, des législations discriminatoires suivantes :
 - o L'absence de dispositions pour la prise en charge des soins parentaux,
 - o L'absence d'égalité de rémunération entre les sexes,
 - o L'impunité à l'embauche d'un employé et/ou son licenciement fondé sur l'âge, l'état de santé, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou le handicap;
- Que toutes les filles aient accès à l'école secondaire et obtiennent leur diplôme et que des soutiens sexospécifiques, tels que l'octroi de bourses pour la prise en charge des frais de garde des enfants et de l'aide domestique, permettent aux jeunes femmes d'avoir les mêmes chances d'achever l'enseignement supérieur;
- Que les entreprises multinationales et les États dans lesquels elles sont enregistrées soient tenus pour responsables des violations des droits des femmes, des jeunes femmes et des filles, y compris les faits de violence économique, sexuelle et écologique, quel que soit le lieu où ces violations ont lieu;
- Que la communauté internationale appuie efficacement la création et le maintien d'institutions nationales de gouvernance stables, y compris les institutions nationales des droits de l'homme dans tous les États où les sociétés multinationales opèrent;

- Que les États soient tenus de rendre des comptes pour les violations des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques sous occupation militaire et dans des contextes colonialistes, et mettent fin à toutes les formes d'occupation et de colonialisme comme une étape cruciale vers la réalisation de la justice économique pour l'ensemble des femmes, des jeunes femmes et des filles;
- Que les droits des travailleurs soient garantis par des directives spéciales telles que l'application de quotas pour les femmes et les jeunes femmes en tant que chefs de file dans la prise de décisions;
- Que de tels quotas reconnaissent la diversité et les divers degrés de marginalisation des femmes, des jeunes femmes et des filles, et garantissent notre participation inclusive;
- Que les défenseurs des droits des femmes et des jeunes bénéficient de ressources suffisantes pour assurer la durabilité de leurs travaux et de la santé;
- Que les réseaux et les organisations de défense des droits de femmes et des jeunes soient reconnus et soutenus en tant que moteurs du développement économique et social de l'ensemble des membres de la société.
